

FICHE

# LA POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027

EN RÉGION **OCCITANIE**



- 6 millions d'habitants (2022) - 4<sup>e</sup> région française
- PIB/habitant 28 157 € (2020) - 7<sup>e</sup> région française
- 8,8 % de chômage (2022) - 12<sup>e</sup> région française

800,8 M€ (programme régional)

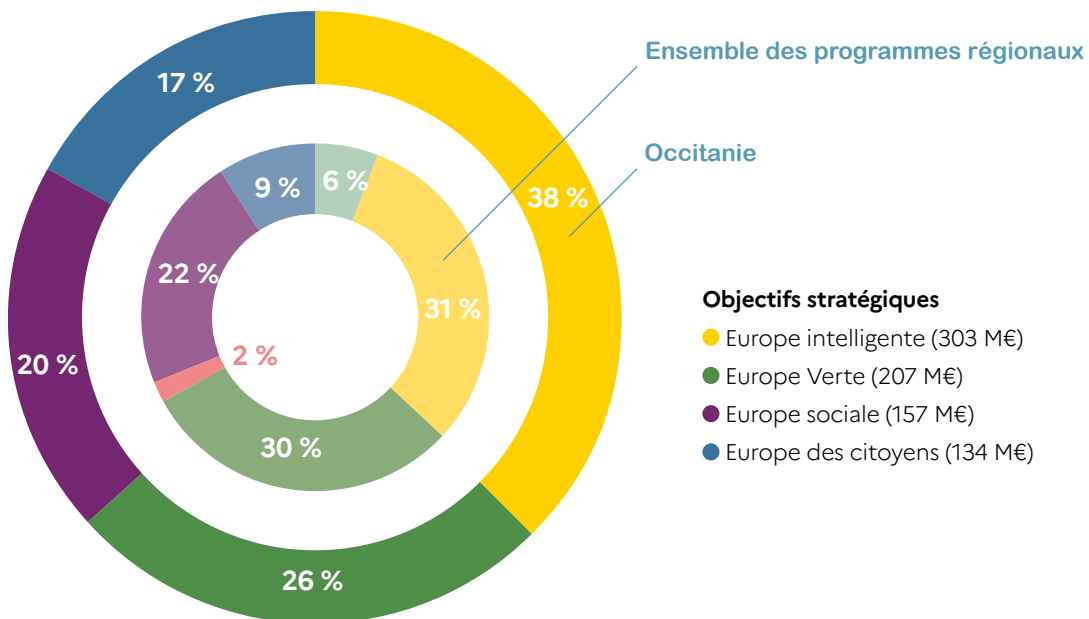


- 162 € par habitant de FEDER et de FSE+ sur la période (y compris volet FSE+ déconcentré)
- Plus de 1,6 milliard € d'investissements totaux sur la période (en intégrant les cofinancements)

## Le programme régional 2021-2027

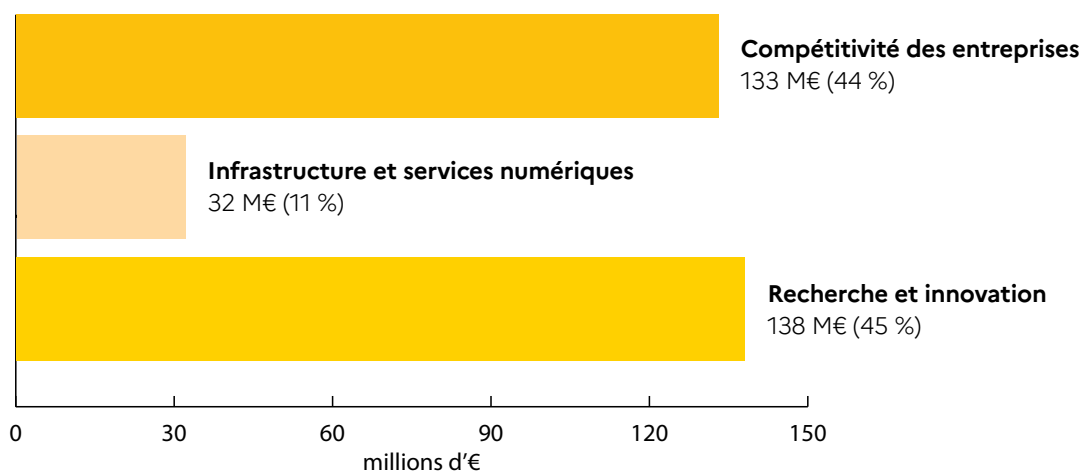
- Le programme régional Occitanie 2021-2027 met l'accent aussi bien sur le soutien à la compétitivité des PME innovantes que sur la recherche et l'innovation à travers des projets collaboratifs public/privé de RDI et des transferts de technologies.
- La rénovation des logements sociaux et des bâtiments publics constitue aussi un volet important du programme. Le développement des énergies renouvelables est encouragé à travers le développement de l'hydrogène vert et des technologies autour de la biomasse.
- La mobilité urbaine durable fait l'objet d'une attention particulière, notamment à travers le développement des infrastructures cyclables.
- Au titre du FSE+, le programme cible la formation pré qualifiante et qualifiante à destination des chômeurs et des jeunes, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale et solidaire.
- La Région Occitanie soutient aussi bien les zones urbaines que les zones rurales à travers l'aménagement des espaces et la valorisation du patrimoine culturel et touristique. Un focus est réalisé dans les zones urbaines sur les quartiers de la politique de la ville (QPV).
- Le territoire du massif pyrénéen est ciblé, couvrant les départements de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales, afin de favoriser le développement local de ces territoires.

## Répartition des crédits d'intervention du programme régional et comparaison nationale (hors programme national FSE+ et volet national FTJ)



# UNE EUROPE PLUS INTELLIGENTE

| **303 M€** de FEDER, pour 504 M€ d'investissements



## Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029

- 6 000 entreprises soutenues
- 900 chercheurs travaillant dans des centres de recherche soutenus
- 5,6 millions d'utilisateurs par an de nouveaux services numériques publics

## RECHERCHE ET INNOVATION



### ACTIONS FINANCIÉES

- Soutien des plateformes de recherche et d'innovation mutualisées
- Projets innovants d'entreprises et de créateurs
- Projets de recherche collaboratifs public/privé
- Renforcement du potentiel humain par et pour la recherche



### BÉNÉFICIAIRES

- TPE, PME et PETI, organismes et établissements de recherche publics ou privés, universités et établissements d'enseignement publics ou privés, centres hospitaliers universitaires, associations, collectivités territoriales et leurs groupements, pôles et clusters, autres agences





## COMPÉTITIVITÉ DES PME



### ACTIONS FINANCIÉES

- Soutien aux entreprises du tourisme et à leur développement (pour transformation et innovation)
- Projets de valorisation du territoire, de ses productions et services
- Accompagnement au développement des entreprises sur les marchés (internationaux)
- Immobiliers collectifs (pépinières, hôtels d'entreprises, tiers lieux, maisons du numérique)



### BÉNÉFICIAIRES

- PME, PETI, regroupements d'entreprises, associations, collectivités (s'agissant de l'immobilier d'entreprise : éligibilité des SCI détenue par l'entreprise exploitante ou l'associé majoritaire)



### INSTRUMENTS FINANCIERS

- Typologies des outils envisagés : FOSTER 2 via microprêts et prêts d'amorçage, co-investissements et garanties
- Types de bénéficiaires : TPE et PME
- Montant de fonds EU estimés : 90 M€



## INFRASTRUCTURES ET SERVICES NUMÉRIQUES



### ACTIONS FINANCIÉES

- Accompagnement de la production, de l'acquisition, de l'agrégation ou du partage de données, et de leurs traitements.
- Développement des usages et contenus numériques innovants
- Accompagnement des stratégies de territoires intelligents

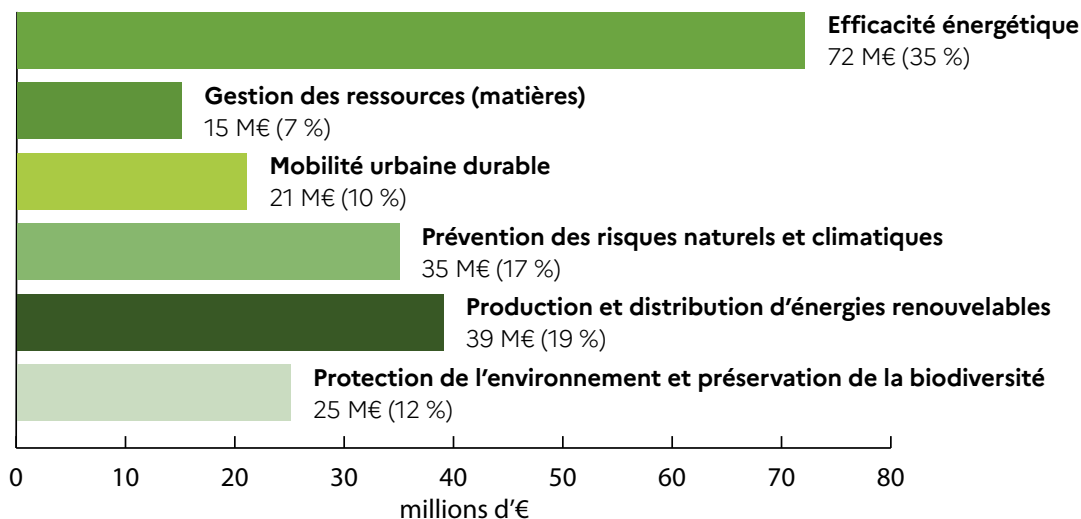


### BÉNÉFICIAIRES

- PME, collectivités, associations, autorités organisatrices de transport et leurs exploitants, établissements publics, dont les centres hospitaliers, Groupements de coopération sanitaire, structures européennes de coopération territoriale

# UNE EUROPE PLUS VERTE

| 207 M€ de FEDER pour 345 M€ d'investissements



## Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029

- Plus de 8 000 logements rénovés
- Plus de 96 000 MWh d'EnR produits par an
- Plus de 3 400 kg d'hydrogène renouvelable produits par jour
- Plus de 78 000 tonnes de déchets recyclés par an
- 32 km de pistes cyclables construites (+ 6 km dans le cadre de l'OS 5)



## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



### ACTIONS FINANCIÉES

- Réhabilitation énergétique du parc de logements sociaux locatifs
- Rénovation énergétique de bâtiments publics innovants et exemplaires



### BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités, administrations de l'État, établissements publics, associations, groupements d'Intérêt public, groupement d'intérêt économique, groupement européen de coopération territoriale, Société d'économie mixte, syndicats mixtes, bailleurs sociaux, SPL, entreprises



## PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



### ACTIONS FINANCÉES

- Installations solaires thermiques, photovoltaïques en autoconsommation, photovoltaïques agri-PV
- Chaufferies biomasse, méthanisation, géothermie, installations de valorisation de la chaleur de récupération, production de chaleur et/ou de froid renouvelable ou de récupération
- Hydrogène vert (production, distribution et stockage)
- Smart grids ou solutions de flexibilité du réseau public d'électricité



### BÉNÉFICIAIRES

- TPE/PME, collectivités, État, associations, établissements publics, sociétés d'économie mixte, syndicats mixtes, groupements d'intérêt public, SPL, bailleurs sociaux



## PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET CLIMATIQUES



### ACTIONS FINANCÉES

- **VOLET INNONDATION** - Restauration de zones d'expansion de crue, réaménagement de cours d'eau, travaux de sécurisation des ouvrages de protection déjà existants, outils de gestion des risques visant à réduire la vulnérabilité et augmenter la culture du risque
- **VOLET LITTORAL** – Outils d'aide à la décision pour une gestion plus durable du littoral, stratégies locales de gestion du littoral, travaux d'atténuation des vulnérabilités (réhabilitation/recréation de cordons dunaires, préservation/restauration de zones humides, travaux visant à réduire les aléas submersion et érosion)



### BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, conservatoire du littoral, associations



## MOBILITÉ URBAINE DURABLE



### ACTIONS FINANCÉES

- Infrastructures et liaisons cyclables en site propre et sécurisées
- Stationnements vélo dans les gares, mise en place de goulottes et rampes dans les escaliers des gares, services vélos complémentaires
- Parcs de stationnement vélos



### BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités territoriales et leurs groupements, EPCI, syndicats mixtes



### TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Périmètres géographiques ciblés : zones urbaines.
- Les aménagements d'infrastructures cyclables dans les territoires ruraux seront financés au titre de l'OS 5.2 (développement des territoires non urbains)



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



### ACTIONS FINANCÉES

- Infrastructures vertes et bleues
- Restauration et gestion adaptative des milieux constitutifs des continuités écologiques
- Restauration morphologique des milieux aquatiques, reméandrement de cours d'eau, reconnexion d'annexes hydrauliques, restauration hydraulique de zones humides
- Solutions fondées sur la nature
- Repeuplement et suivi biologique des populations de poissons grands migrateurs (Garonne)



### BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, groupements d'Intérêt public, syndicat mixte, associations, SCIC et SCOP



### TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Territoire ciblé pour la préservation et la restauration des populations de poissons grands migrateurs : le bassin de la Garonne et ses affluents



## GESTION DES RESSOURCES (MATIÈRES)



### ACTIONS FINANCÉES

- Économie circulaire, économie des ressources
- Limitation de la production de déchets et de l'utilisation des matières premières issues du recyclage dans les entreprises
- Tarification incitative pour la prévention des déchets
- Centres de tri et surtri, collecte séparative des biodéchets, unités de valorisation organique par compostage, déchèteries innovantes



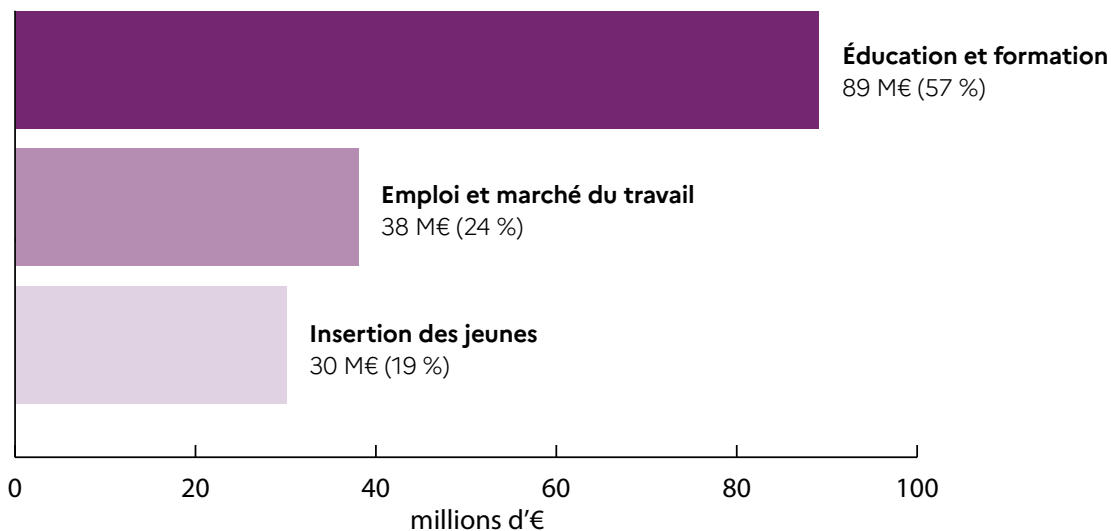
### BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités territoriales et leurs groupements, État, associations, entreprises, établissements publics, sociétés d'économie mixte, syndicats mixtes, groupements d'Intérêt Public, SPL



# UNE EUROPE PLUS SOCIALE

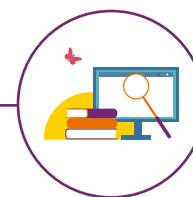
| **157 M€** de FSE+ pour 262 M€ d'investissements



## Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029

- Plus de 14 500 personnes obtenant une qualification
  - Plus de 13 000 jeunes bénéficiant d'un accompagnement (ERC, DAEU, VUE)
  - Plus de 24 000 personnes accompagnées pour la création/reprise d'entreprises
- ➔ *Le volet déconcentré du programme national FSE+ (non détaillé dans cette fiche) interviendra en faveur de l'insertion socio-professionnelle, la formation des actifs, la qualité de vie au travail et les systèmes d'éducation*

## ÉDUCATION ET FORMATION (FSE+)



### ACTIONS FINANCÉES

- Formations préqualifiantes et qualifiantes à destination des chômeurs, y compris les jeunes
- Remise à niveau de compétences de base, de savoir être et de savoir-faire
- Renouvellement des pédagogies via les outils numériques
- Conseil et accompagnement en orientation professionnelle des publics



### BÉNÉFICIAIRES

- Publics : inactifs, demandeurs d'emploi, chômeurs
- Bénéficiaires : organismes de formation d'Occitanie, région Occitanie, associations, établissements d'enseignement, rectorat, entreprises, acteurs de l'emploi/formation, organismes labellisés Occitanie volet SPRO





## EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL (FSE+)



### ACTIONS FINANCÉES

- **Promotion de l'entrepreneuriat et du repreneuriat (dont étudiant), création-reprise**
- **Accompagnement des projets innovants par incubateur ou accélérateur, accompagnement de projets par le test d'activité,**
- **Soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)**



### BÉNÉFICIAIRES

- Publics : inactifs, demandeurs d'emploi, chômeurs, étudiants, entrepreneurs indépendants
- Bénéficiaires : collectivités, opérateurs de droit privé ou public, reconnus dans le champ de l'accompagnement à la création-reprise-transmission d'entreprises, entreprises de l'ESS



### INSTRUMENTS FINANCIERS

- Typologies des outils envisagés : prêts et garanties, comme des garanties d'emprunt bancaire, et prêts aux dirigeants ou aux entreprises pour développer l'ESS et l'entrepreneuriat indépendant
- Montant de fonds EU estimés : 10 M€



## INSERTION DES JEUNES (FSE+)



### ACTIONS FINANCÉES

- **Raccrochage scolaire pour les jeunes, accompagnement des jeunes pour les maintenir/remettre dans le circuit de la formation et de l'insertion professionnelle**
- **Accès à la formation pour les jeunes éloignés géographiquement, soutien aux formations d'enseignement supérieur hors zone métropolitaine**
- **Écoles de la seconde chance (E2C)**



### BÉNÉFICIAIRES

- Publics : jeunes (actifs ou inactifs), public éloigné de l'emploi, demandeurs d'emploi ou non, étudiants inscrits dans un cursus universitaire en dehors des métropoles d'Occitanie
- Bénéficiaires : structures spécialisées dans les champs du décrochage scolaire, de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle, organismes de formation, écoles TRE, universités, établissements publics ou privés d'enseignement supérieur, collectivités



### TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Périmètres géographiques ciblés : villes situées hors des métropoles de Toulouse et Montpellier, notamment sur les villes universitaires d'équilibre (pour la lutte contre les fractures territoriales et sociales et l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes dans les villes hors zones métropolitaines)

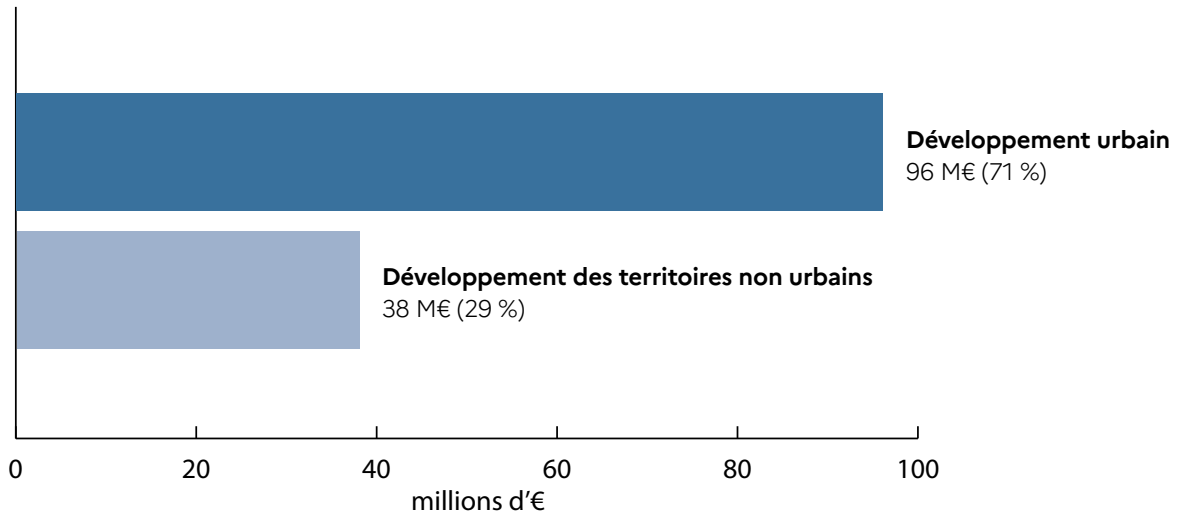


### CADRE DE MISE EN ŒUVRE

- Barème standard de coûts unitaires destinés aux actions de formation dispensées par les écoles de la seconde chance (E2C) pour l'acquisition d'un premier niveau de qualification, avec pour objectif l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

# UNE EUROPE PLUS PROCHE DES CITOYENS

**134 M€** de FEDER pour 223 M€ d'investissements



## Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029

- Plus de 850 000 personnes vivant dans des territoires couverts par des stratégies de développement territorial intégré
- Plus de 1,1 million de visiteurs de sites culturels et touristiques par an
- Plus de 53 000 m<sup>2</sup> d'espaces et infrastructures créés ou réhabilités en zone urbaine



## DÉVELOPPEMENT URBAIN



### ACTIONS FINANCIÉES

- Dans les quartiers de la politique de la ville : espaces de vie urbains, renaturation des îlots urbains, équipements sportifs et récréatifs, infrastructures de services de proximité, équipements culturels de proximité, revitalisation commerciale, établissements de santé
- Dans les zones urbaines : établissements d'hébergement d'urgence des populations fragiles et marginalisées, sites patrimoniaux culturels et naturels protégés, espaces d'accueil touristiques structurants, création et réhabilitation de centres de formation
- Dans les territoires du massif des Pyrénées : création ou réhabilitation des refuges et de l'hôtellerie de montagne, aménagement de sites patrimoniaux, soutien aux savoir-faire pyrénéens et à l'artisanat local.



### BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités territoriales, État, établissements publics, consulaires, GIP, parcs naturels nationaux et régionaux, PETR, syndicats mixtes, associations, structures de soin et médico-sociales, CAF, entreprises (pour les centres thermaux et hébergement du tourisme social uniquement), universités, établissements d'enseignement supérieur publics ou privés conventionnés



### TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Périmètres géographiques ciblés : zones urbaines et plus spécifiquement les quartiers de la politique de la ville (QPV) pour certaines actions
- Pour le volet Pyrénées : territoires de la Région Occitanie appartenant au massif pyrénéen (5 départements : Aude, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales)
- Les opérations devront s'intégrer dans la stratégie du territoire sélectionné par un AMI à l'échelle du contrat territorial Occitanie et seront présélectionnées par la gouvernance locale mise en place par l'approche intégrée



## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NON URBAINS



### ACTIONS FINANCIÉES

- Dans les zones rurales : infrastructures de services de proximité, revitalisation commerciale, établissements de santé, établissements d'hébergement d'urgence des populations fragiles et marginalisées, équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous, équipements culturels de proximité, centres de formation, infrastructures cyclables dans les territoires ruraux
- Dans les territoires du massif des Pyrénées : création ou réhabilitation des refuges et de l'hôtellerie de montagne, aménagement de sites patrimoniaux, soutien aux savoir-faire pyrénéens et à l'artisanat local



### BÉNÉFICIAIRES

- Bénéficiaires : Collectivités, État, établissements publics, consulaires, GIP, parcs naturels nationaux et régionaux, PETR, syndicats mixtes, associations, CAF, entreprises, universités, établissements d'enseignement supérieur publics ou privés conventionnés



### TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Périmètres géographiques ciblés : communes rurales
- Pour le volet Pyrénées : territoires de la Région Occitanie appartenant au massif pyrénéen (cinq départements : Aude, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales)
- Les opérations devront s'intégrer dans la stratégie du territoire sélectionné par un AMI à l'échelle du contrat territorial Occitanie et seront présélectionnées par la gouvernance locale mise en place par l'approche intégrée

# PROGRAMMES INTERREG

## PROGRAMMES TRANSFRONTALIERS

Interreg POCTEFA (France Espagne Andorre) - 243 079 964 € FEDER  
<https://www.poctefa.eu/fr/poctefa-2021-2027/#>

## PROGRAMMES TRANSNATIONAUX

Interreg Sud-Ouest Européen - 106 260 516 € FEDER  
<https://www.interreg-sudoe.eu/fra/accueil>

Interreg Euro-Med - 234 899 226 € FEDER  
<https://interreg-euro-med.eu/fr/>

Interreg Next-MED - 244 413 550 € FEDER  
<https://www.enicbcmed.eu/fr/accueil>

## PROGRAMMES INTERRÉGIONAUX

Interreg Europe - 379 482 670 € FEDER  
<https://www.interregeurope.eu/>

URBACT - 84 769 799 € FEDER  
<https://urbact.eu/eu>

**L'Agence nationale de la cohésion des territoires** en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)

### Contacts

Agence nationale de la cohésion des territoires

[europe@anct.gouv.fr](mailto:europe@anct.gouv.fr)

### En savoir plus

[www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)

[www.anct.gouv.fr](http://www.anct.gouv.fr)

### Programme régional

<https://www.europe-en-occitanie.eu/Programme-Regional-Occitanie-FEDER-FSE-2021-2027>

### Programme national FSE+

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Fonds-social-europeen>

-  @L'Europe s'engage en France
-  @L'Europe s'engage en France
-  @EuropeenFrance
-  @EuropenFrance
-  @europe\_en\_france